



CAHIER DU PARTICIPANT 2025-2026

RÉPIT 0-12 ANS

Printemps 2026

OBJECTIFS POUR LA PERSONNE AYANT LA TRISOMIE 21

- Offrir des activités stimulantes et adaptées pour les enfants ayant une trisomie 21 dans un environnement sécuritaire, visant à travailler le développement moteur, les fonctions cognitives et exécutives, développer la motricité globale et la motricité fine, encourager la vocalisation et le langage, stimuler l'exploration, etc.
- Développer un réseau social d'amis qui leur ressemble.

OBJECTIFS POUR SON PROCHE AIDANT

- Offrir un répit aux parents afin de compenser la charge mentale, le stress et les responsabilités supplémentaires occasionnés par les besoins particuliers de leur enfant.
- Offrir une opportunité aux parents de passer du temps de qualité seuls, en couple ou avec les autres enfants de la fratrie.
- Prévenir ou réduire l'épuisement en tant que proche aidant.
- Offrir une option de répit dans un environnement où le lien de confiance est établi.

INFORMATIONS IMPORTANTES

1. HORAIRE ET LIEU

1.1 Les répits pour les 0 à 7 ans **débutent à 8h30 et se terminent à 12h30**. Les participants peuvent se présenter de 8h30 à 9h et peuvent quitter entre 12h et 12h30. Entre 9h et 12h, les parents ne sont pas admis. Les participants doivent avoir quitté pour 12h30.

1.2 Les répits pour les 8 à 12 ans **débutent à 13h et se terminent à 17h**. Les participants peuvent se présenter entre 13h et 13h30 et peuvent quitter entre 16h30 et 17h. Les participants doivent avoir quitté pour 17h.

1.3 Les participants doivent se **présenter à l'entrée du CPE RHÉA**, accessible par le **stationnement du 3250 boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, H1Y 3G2**.

2. RETARDS, ABSENCES ET ÉTAT DE SANTÉ

2.1 Aucun remboursement ne sera fait en cas d'absence.

2.2 Les absences et les retards doivent être signalés le plus rapidement possible par téléphone au (438) 793-7996, la journée même ou par courriel à eloise@trisomie.qc.ca avant la date prévue de répit.

2.3 Un participant présentant des signes de maladie contagieuse ou dont la condition de santé se détériorerait durant la journée devra retourner à la maison. Il est de la responsabilité du parent d'assurer le déplacement.

2.4 Les parents sont tenus de venir chercher leur enfant avant 12h30 pour les 0-7 ans et avant 17h pour les 8 à 12 ans. En cas de retard prévisible, merci de nous aviser le plus rapidement possible. En cas de retard, des frais pourraient être appliqués.

3. TARIFICATION

Le paiement de 30\$ par bloc de répit est payable à l'avance sur notre plateforme en ligne afin de réserver votre place.

4. COMMUNICATION

4.1 Éloïse Blanchette, responsable du répit, est votre personne-ressource pour toute question relative au répit, que ce soit avant ou pendant sa tenue.

4.2 Il est possible en tout temps de joindre l'équipe du RT21 **lors des heures de répit au numéro suivant** : (438) 793-7996.

5. TENUE VESTIMENTAIRE

5.1 Il est fortement recommandé d'identifier les effets personnels des participants.

5.2 **Durant l'hiver, prévoir une paire de chaussures d'intérieur.**

5.3 **Les participants doivent porter des vêtements adaptés à la météo. Nous irons à l'extérieur peu importe la météo.**

5.4 En tout temps, les participants doivent avoir dans leur sac leurs produits d'hygiène (couches, lingettes, culottes d'incontinence, serviettes hygiéniques, tampons, etc.). De plus, il est fortement recommandé d'apporter des vêtements de rechange en cas d'incident.

5.5 **Durant l'été, prévoir un chapeau et de la crème solaire. Nous aurons accès à des jeux d'eau, merci d'ajouter au sac de votre enfant, maillot de bain, serviette et souliers d'eau.**

6. ATTITUDE ET COMPORTEMENT

6.1 Aucun comportement de violence verbale, physique ou psychologique envers qui que ce soit ne sera toléré, en tout temps et en tous lieux. Le RT21 se réserve le droit de mettre fin aux services d'un participant dont la conduite rend impossible le prolongement de sa participation au répit.

6.2 Si des défis remettant en cause la participation de l'enfant étaient observés, le RT21 communiquerait avec vous afin de mettre en place une stratégie commune pour maintenir sa participation au répit. Si malgré les efforts mis en place, nous jugeons que l'enfant ne fonctionne pas dans le cadre du service de répit, le RT21 se réserve le droit de mettre fin à sa participation.

7. RESPECT DU MATÉRIEL

7.1 Le RT21 n'est pas responsable des bris et des pertes du matériel personnel des participants.

7.2 Les bris causés au matériel appartenant au RT21 ou ses partenaires pourraient être facturés au participant ayant causé le bris.

8. ALIMENTATION

8.1 Nous vous demandons de fournir **une bouteille d'eau et une collation ne nécessitant pas de réfrigération**, ainsi que les ustensiles nécessaires au besoin. **Il est important que la collation ne contienne pas d'allergène (noix et/ou œuf)**. Si votre enfant a besoin de **lait et de biberons**, nous vous demandons de nous fournir le tout. Dans ce cas, nous aurons accès à un réfrigérateur. **Aucun repas complet ne sera donné, seulement une collation.**

8.2 Le RT21 encourage les saines habitudes alimentaires en invitant les participants à avoir des collations saines (barres tendres, fruits, crudités, produits laitiers, etc.).

9. MÉDICATION

Si le participant a besoin qu'on lui administre de la médication lors de la période de répit, une autorisation devra être signée par le tuteur légal à l'arrivée.

10. RATIO

Lors de nos activités, nous maintenons un ratio d'un intervenant pour deux ou trois enfants. Cependant, dans la mesure de nos capacités, nous sommes ouverts à accueillir des participants nécessitant un soutien individuel (un pour un). Si les besoins de l'enfant dépassent ce niveau de soutien, nous devons malheureusement mettre fin à sa participation.

11. AUTRES

11.1 Si le participant doit faire une **sieste**, nous aurons accès à des bassinettes et une salle de dodo. **Nous vous invitons à apporter un objet réconfortant pour qu'il puisse être le plus confortable possible.**

11.2 Les groupes d'âge sont donnés à titre indicatif et peuvent être ajustés en fonction des besoins de chaque enfant.